

**CSEC**  
LE COMPTE RENDU  
FORCE OUVRIERE EN BREF

3 & 4 juil. 2019



**FO**  
france.tv

Retrouvez l'essentiel à retenir concernant le comité social et économique central qui s'est tenu les 3 et 4 juillet 2019, à Paris, sous la présidence de Delphine Ernotte Cunci.

Parmi les principaux sujets, la situation générale de l'entreprise (avec notamment l'accord de mai concernant la transformation et les départs, les projets à venir...), la future plateforme Salto, les comptes de l'entreprise, mais aussi le dernier avis des élus avant la mise en œuvre du projet de réorganisation de la direction financière.

*Vos élus au CSEC : Éric Vial - Gregory Hen - Marie-Pierre Samitier - Océan Grenier - Bernadette Balland*  
*Représentant Syndical FO au CSEC : Bruno Demange*

## SOMMAIRE

---

- 1/ SITUATION GENERALE DE L'ENTREPRISE
- 2/ LE PROJET DE PLATEFORME SALTO
- 3/ LES COMPTES 2018 ET LE RAPPORT DE L'EXPERT
- 4/ PROJET D'ÉVOLUTION DE L'ORGANISATION DE LA DIRECTION FINANCIERE
- 5/ FUTUR SYSTEME D'INFORMATION DE GESTION « ARIANE 3 »
- 6/ PROJET DE DEMENAGEMENT DE L'ANTENNE DE FRANCE●3 PARIS / ILE DE FRANCE
- 7/ OUTRE-MER
- 8/ NOUVELLES TECHNOLOGIES
- 9/ LE SUIVI DU PROJET DE REORGANISATION DES MOYENS INTERNES DE FABRICATION
- 10/ COMPTE RENDU DE LA COMMISSION CENTRALE SANTE SECURITE ET CONDITIONS DE TRAVAIL
- 11/ BILAN DE L'EMPLOI
- 12/ COMMISSION HANDICAP / DIVERSITE / DISCRIMINATIONS
- 13/ POINT SUR L'AFFECTATION DE LA TAXE D'APPRENTISSAGE
- 14/ COMMISSION LOGEMENT
- 15/ LA SIGNATURE ELECTRONIQUE DES CONTRATS DE TRAVAIL
- 16/ LA MIGRATION DE « MONKIOSQUE »

---

## 1/ SITUATION GENERALE DE L'ENTREPRISE

### LES BONS RESULTATS

La présidente de **france●tv** a débuté l'instance par un focus sur les excellentes audiences : avec 28,4%, **le groupe est toujours premier**, et creuse même l'écart avec les offres du groupe TF1. 45 millions de français regardent au moins un programme du groupe chaque

mois. L'offre numérique compte 20 millions de visiteurs uniques chaque mois, ce qui est assez considérable. A retenir aussi, le succès d'image : avec un taux de **83% des français disant avoir « une bonne image » du service public**, nous battons nos records de satisfaction, alors que nous nous attendions à des effets de la crise des gilets jaunes sur la confiance. Nous constatons que les offres d'info de **france●3**, **franceinfo** : et **france●2** sont très loin devant celles de TF1 ou des autres chaînes d'info. BFM TV, par exemple, aurait perdu 15 points de confiance...même si cela ne se voit pas encore sur les audiences. Il est important de tenir compte de ces résultats : *« un service public qui ne parlerait à personne pourrait disparaître rapidement ».*

FO pose cette question : avec la disparition de **france●Ô** et de **france●4**, nous risquons de ne plus conserver cette première place ! *« C'est vrai que c'est effectivement un problème, qu'il va falloir anticiper ».*

Autres beaux résultats à pointer, ceux de la fiction :

- ❖ les feuilletons quotidiens (avec 3,7 millions de téléspectateurs chacun),
- ❖ les nouvelles formes d'écriture, comme SKAM (touchant un public plus jeune)

Avec une conséquence : la décision d'acheter les locaux de Vendargues pour étendre les studios. Delphine Ernotte ajoute qu'elle *« entend les inquiétudes au sujet de la mise en œuvre de la réforme des Moyens Internes de Fabrication »* : *« un bilan d'étape est à faire ! ».*

## LES PROJETS DE LA RENTREE 2019/2020

Un focus est effectué sur les projets de la rentrée. Notamment la régionalisation, avec l'extension des tranches d'info à midi et 19h et le travail engagé avec France Bleu.

**FO pose la question de la mauvaise qualité de mise en image de la radio filmée, telle qu'elle a été effectuée lors des deux premières expériences.**

La présidente répond à cela que *« effectivement, il y a des progrès à faire ! ».* Elle ajoute qu'*« il y avait besoin d'engagements clairs, ce qui est désormais le cas...et que l'amélioration de la qualité est effectivement un enjeu ».*

## LE SOIR 3 ET L'INFO NATIONALE

Delphine Ernotte nous dit *« comprendre le désaccord existant à ce sujet, car il s'agit d'un rendez-vous emblématique de **france●3** ».* Elle ajoute néanmoins que *« le fait que ce rendez-vous ne soit pas à heure fixe est un problème, à un moment où plusieurs chaînes d'info sont là, et proposent une offre à toute heure ».* C'est donc selon elle *« un moyen d'ancrer une vraie tranche d'info, puissante, à heure fixe ».*

Au-delà, la présidente réaffirme les **maintiens des éditions nationales du 12/13 et du 19/20**. Aucune des deux n'est réduite compte tenu de la montée en puissance des éditions régionales.

## QUEL CALENDRIER POUR LES BASCULES CONCERNANT FRANCE●Ô ET FRANCE●4 ?

Concernant **france●Ô**, le calendrier reste inchangé : l'échéance reste mi 2020. L'objectif est que, d'ici là, l'Outre-Mer soit bien exposé sur l'ensemble des canaux. *« Ce sera d'ailleurs plus performant de faire de la sorte, plutôt que d'utiliser une chaîne alibi ! ».*

Concernant **france●4**, c'est différent. Si le principe n'est pas remis en cause à ce jour, une discussion a été ouverte par rapport au timing. Dès la fin de cette année, une marque unique pour la jeunesse, regroupant celles de **france●4**, **Ludo** et **les Zouzous**, doit voir le jour.

## **LA MONTEE EN PUISSANCE DE FRANCE●TV STUDIO**

La présidente réaffirme sa volonté de faire de la filiale de **france●tv** le premier producteur du groupe. Elle souhaite d'ailleurs que nous cessions d'utiliser cette image de filiale pour évoquer **france●tv studio** : « *l'entité fait partie intégrante de la maison* ».

## **LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN DE TRANSFORMATION**

Suite à la signature de l'accord, le projet de transformation va nécessiter un dialogue social solide et constant. Il va falloir savoir être transparent, précis et pragmatique sur l'accompagnement des salariés, notamment ceux qui restent.

Quel calendrier pour la mise en œuvre de la GPEC de progrès ? La direction évoque l'idée d'un accord de méthode pour Octobre. Dans ces conditions, comment la rentrée de septembre sera-elle gérée ? Comment avance-t-on, projet par projet ? La direction répond que les choses peuvent aller vite : 2 mois pour constater la vacance des postes, puis la mise en œuvre des dispositifs à définir. Des rencontres vont être mises en œuvre dès ce mois de juillet.

Les élus rappellent leur inquiétude à ce sujet, alors qu'une certaine inertie subsiste toujours lors de l'existence de postes vacants : c'est par exemple le cas dans les différents services de la Fabrique, avec 140 postes vacants à ce jour.

## **2/ LE PROJET DE PLATEFORME SALTO**

L'heure est enfin à la délivrance de l'autorisation tant attendue de l'autorité de la concurrence, alors que nous sommes plus d'un an après la signature des 3 partenaires du projet !

Cette autorisation devrait être effective entre le 12 et le 27 août prochain.

## **3/ LES COMPTES 2018 ET LE RAPPORT DE L'EXPERT**

Les élus ont pris connaissance du compte rendu de la commission économique du CSE central, à ce sujet.

Pour l'essentiel, il est constaté que les ressources publiques 2018 ont été en baisse de 31 millions par rapport à 2017, et que la suppression de la pub jeunesse a été compensée par la bonne performance globale des recettes publicitaires (et en particulier des parrainages). Côté dépenses, le coût de grille est en dépassement de 20 millions par rapport au budget, mais en économie de 38 par rapport au réalisé 2017. Enfin, le coût du projet de transformation est estimé à 173 millions.

Découvrez ce compte rendu en [cliquant ICI](#)

En réponse à une observation sur le chiffre d'affaire de la publicité sur le numérique, la présidente rappelle qu'il n'y a plus de publicité sur les programmes « live ».

C'est un choix éditorial qui a été effectué, afin que les internautes n'aient pas à subir 30 secondes publicitaires avant d'avoir accès à un direct. Ce choix n'est évidemment pas sans conséquence sur le résultat de l'activité de la régie, concernant le numérique.

De leur côté, les experts ont mis en avant le lien entre la performance des recettes publicitaires, les bonnes audiences, l'impact sur le résultat global, et les coûts de grille. Les experts pointent également le problème spécifique des dotations de l'État dans le cadre du plan mis en œuvre. Ils regrettent que ces dotations ne soient pas versées en une fois. En l'état, le fait que ces versements soient multiples vont évidemment impacter la trésorerie de l'entreprise. Sur ce point, la direction précise que le fait que ces versements soient multiples s'explique par le fait que nous ignorons le nombre de salariés qui vont être intéressés par un départ de l'entreprise.

Les élus ont adopté un avis à l'unanimité. Pour en prendre connaissance, [cliquez ICI](#)

## 4/ PROJET DE REORGANISATION A LA DIRECTION FINANCIERE

Le sujet, qui va affecter l'organisation du travail des comptables, a déjà débattu dans plusieurs instances, a fait l'objet de deux avis, émis par les élus du CSE Siège et du CSE du réseau **france●3**.

En séance, il a été redit qu'aucune mobilité contrainte ne sera appliquée. Il n'est pas garanti, en revanche, que les vœux des salariés soient automatiquement exaucés. Même si la direction nous dit qu'elle « *va tout entreprendre pour réussir à satisfaire ces vœux* », elle a aussi le souhait qu'un même collectif puisse effectuer, autant que possible, les mêmes activités sur un même site.

Les nouveaux postes vont donc être proposés aux collaborateurs dès l'issue de ce CSE central.

Enfin, un point a été effectué par rapport aux baisses d'ETP liées aux projets de dématérialisation. L'objectif annoncé était un chiffre de -10 ; pour l'instant, nous en sommes au chiffre de -5. La suite se fera au rythme des prochains départs.

Un avis très complet a été adopté par les élus. Le niveau de détail s'explique par le fait que le CSE central détient désormais aussi des attributions en matière de santé, sécurité et conditions de travail. Pour en prendre connaissance, [cliquez ICI](#).

## 5/ FUTUR SYSTEME D'INFORMATION DE GESTION « ARIANE 3 »

Ce projet est une suite logique des précédents. Le premier serveur Ariane 1ère version date de 2004. Une seconde version a été mise en œuvre en 2011, et c'est donc celle-ci qui est toujours utilisée à ce jour : elle commence à dater. Par ailleurs, l'éditeur annonce qu'il va cesser sa maintenance à compter de 2021.

L'idée est donc le passage à une 3ème génération d'Ariane. Il n'y aura pas de changement de processus, à la différence du passage sur Concur : on reste sur la même façon de procéder. Un changement néanmoins : une nouvelle ergonomie va nécessiter la mise en œuvre de formations.

## 6/ COMITE DE SUIVI PAR RAPPORT AU PROJET DE DEMENAGEMENT DE L'ANTENNE DE FRANCE●3 PARIS / ILE DE FRANCE

Ce comité est destiné à balayer tous les sujets préoccupants du moment concernant ce projet. Parmi eux :

- ❖ La bascule de l'antenne
- ❖ La non affectation à ce jour de 3 salariés (un chef opérateur de prise de son, un adjoint au chef de centre, et un responsable de maintenance)

Les remises des clés dans les nouveaux locaux sont prévues pour le 28 septembre.

Un guide d'accueil (type « qui fait quoi ? ») est en cours d'élaboration.

Un focus a été effectué sur l'activité des gestionnaires d'antenne, ceux du réseau travaillant sur le logiciel Argos tandis que ceux du siège exerçant sur Oscar.

Conséquence de l'arrivée au Siège, 3 des salariés élus représentants de proximité vont voir leurs mandats « tomber » du fait de leur intégration dans les effectifs du Siège. La direction propose qu'ils deviennent « invités permanents ».

## 7/ OUTRE-MER

Un compte rendu de la dernière commission Outre-Mer a été présenté aux élus. Celle-ci s'est réunie le 28 juin 2019.

Parmi les sujets traités, le pacte pour la visibilité des Outre-Mer : **25 engagements seront donc pris pour que l'Outre-Mer soit au centre de notre offre.** Un topo sur le calendrier des prochains passages en HD a également été effectué. Autre topo, cette fois-ci sur les programmes : une liste d'évènements sportifs a été présentée, ainsi que le projet de couverture de la prochaine coupe du monde de rugby, des mondiaux d'athlétisme et des qualifications à l'Euro 2020 de football. De même, tout un programme de fictions est annoncé, avec une déclinaison Outre-Mer de bon nombres de fictions actuellement à l'antenne.

Pour prendre connaissance du compte rendu de la commission, [cliquez ICI](#)

En marge, un débat s'est engagé au cours de l'instance, par rapport à la « non possibilité » pour les salariés d'Outre-Mer d'avoir accès à la carte Corporate.

## 8/ NOUVELLES TECHNOLOGIES

Un point est effectué sur le souhait que les différentes chaînes d'info soient regroupées. Les deux groupes qui y ont le plus intérêt sont TF1 et nous-mêmes. Mais le préalable est

évidemment que les canaux soient officiellement vacants. Et la décision ne nous appartient pas !

Autre point : la géolocalisation ! L'entreprise la souhaite, évidemment !

Voilà qui permettrait aux téléspectateurs d'un même bassin de population de pouvoir trouver leur programme de proximité sans difficulté technique. Ce serait un réel progrès, alors que l'expérience prouve que l'entente avec les fournisseurs d'accès à Internet n'a pas donné de résultats probants. **Reste à savoir si la future loi « audiovisuel » intégrera cette géolocalisation (qui serait une réelle avancée pour le service public de proximité) : la direction le souhaite grandement.**

Enfin, quel devenir pour la TNT ? L'année 2030 est toujours citée pour la fin de la diffusion hertzienne, avec une clause de révision avancée à 2023. La pression des opérateurs télécom est forte !

## 9/ LE SUIVI DU PROJET DE REORGANISATION DES MOYENS INTERNES DE FABRICATION

Le compte rendu de la commission a été présenté aux élus.

Pour prendre connaissance de ce document, [cliquez ICI](#)

Durant les débats, il est évoqué que l'utilisation de Concur, pour les frais de mission, se révèle particulièrement chronophage. Des solutions vont être proposées, et testées sur des événements tels le Tour de France 2019, avant d'être généralisées auprès de tout le monde. Des téléphones portables doivent être confiés à des collaborateurs en mission (s'ils n'en n'ont pas déjà).

Autre projet en cours : l'élaboration d'un « qui fait quoi ? » Par exemple au niveau des plannings : chacun doit pouvoir savoir à qui s'adresser pour des questions liées à son planning.

Sont évoquées aussi des questions de dialogue social : ce sont bien les instances de proximité du réseau France 3 qui sont compétentes pour traiter les sujets « proximité » des sites DMF implantés dans les périmètres de ces instances. La difficulté est évidemment la difficulté pour une même équipe RH de pouvoir être présente chaque mois sur tous les sites pour répondre aux questions. La direction précise néanmoins que les responsables d'activités sont compétents, eux aussi, pour apporter ces éléments de réponse aux élus. Et doivent s'efforcer d'être présents aux instances.

Concernant Vendargues, les élus attirent l'attention de la direction sur le fait que les équipes produisent l'équivalent d'un court métrage par jour, et qu'il s'agit donc de veiller à éviter de basculer dans l'épuisement.

Un échange a eu lieu au sujet des éventualités d'évolutions immobilières. Si celles-ci sont certaines concernant le site de Lambersart, elles sont au stade de la réflexion concernant Lyon (pour une mise en œuvre possible vers 2024/2025), et à celui du questionnement au sujet de Strasbourg (qui accueillait dans le passé un orchestre, la radio, les services de la redevance, et Arte). **Un point détaillé sera effectué à ce sujet au cours d'une prochaine instance, afin de mettre fin aux rumeurs « qui ne sont utiles pour personne ».**

**Au sujet d'autres rumeurs laissant entendre que la Fabrique pourrait fermer, la présidente répond catégoriquement qu'il n'en est rien** : les investissements, tout le travail engagé, et la reconnaissance de la presse spécialisée (qui reconnaît le succès et la performance des équipes). « *La question sur l'envie de maintenir les MIF est donc déjà tranchée* ».

Elle ajoute néanmoins qu'elle « *entend les perceptions* ». Celles-ci s'expliquent peut-être par le fait que la réforme, dont on parle depuis début 2017, s'éternise...et que les finalités ne sont pas toujours perceptibles.

## 10/ COMPTE RENDU DE LA COMMISSION CENTRALE SANTE SECURITE ET CONDITIONS DE TRAVAIL

Les élus évoquent tout d'abord l'ajout de modules « Qualité de vie au travail » dans les formations des managers. De cette façon, les fondamentaux leur sont transmis, et il leur est possible d'aller plus loin, avec une session optionnelle les conduisant à un certificat. C'est important, car les chefs de service en proximité ont parfois du mal à intégrer les notions de QVT dans leur quotidien.

Autre sujet : les dispositifs destinés à lutter contre le harcèlement. Attention au risque de confusion du fait de l'addition des dispositifs. On pourrait finir par ne plus savoir qui est le bon interlocuteur. Par ailleurs, le sujet n'est pas simple. Qu'est-ce que le harcèlement ? Et à partir de quel degré peut-on considérer qu'il y a harcèlement ? Sans oublier le cas particulier de salariés qui peuvent se sentir harcelés par un salarié qui n'en n'a pas conscience.

Un focus est effectué sur un problème dans l'entreprise, par rapport à une mauvaise gestion des inaptitudes : trop souvent, les propositions de postes ne sont pas satisfaisantes, pour aucune des parties, et le résultat est trop souvent un licenciement qui pourrait être évité. A noter : dans le réseau **france●3**, il a été décidé que ces sujets devaient d'abord passer par les représentants de proximité (qui connaissent évidemment mieux les situations à examiner).

En matière de prévention, un travail va être engagé concernant le risque des LED (écrans, éclairages communs, éclairages sur les plateaux).

Evoqué également, le dossier des futures assistantes sociales. **A partir du 1er septembre, la société Responsage sera donc officiellement en service. Les consultations seront donc au téléphone, mais l'accès sera facilité, puisqu'il n'y aura plus de notion de « permanences ».**

Le cas particulier des dossiers déjà en cours (et notamment des dossiers les plus complexes) pose particulièrement question. Déjà, le « passage de relais » n'est possible qu'avec l'accord du salarié. Et on peut imaginer la difficulté d'un salarié qui devrait recommencer à raconter toute son histoire, notamment au téléphone. La présidente insiste sur le fait qu'il faut veiller au fait que personne ne se retrouve « *laissé dans la nature* » en raison de ce passage de relais. « *Il va falloir surveiller de près les situations critiques* ». Les élus ont suggéré que les assistantes sociales actuelles puissent continuer à suivre les dossiers lourds toujours en cours. C'est ce qu'il va se passer avec plusieurs d'entre elles.

## 11/ BILAN DE L'EMPLOI

Un compte rendu de la commission « emploi » du 1er juillet a été présenté aux élus. En préalable, il est évident que l'accord signé les 7 et 9 mai va avoir des conséquences importantes sur les futures situations de l'emploi. **A la date de la commission, 300 demandes de départ en retraite ont été adressées.** Reste à présent à engager la négociation d'un accord GPEC, permettant de traiter ensuite le devenir des postes qui vont être libérés.

Globalement, entre mars 2018 et mars 2019, la baisse des effectifs est de 252 ETP moyens (permanents et non permanents).

8

Pour prendre connaissance du compte rendu de la commission, [cliquez ICI](#)

A noter : l'appellation « fonctions support » va changer : on va désormais l'appeler « fonctions partenaires ».

## 12/ COMMISSION HANDICAP / DIVERSITE / DISCRIMINATIONS

La présidente de la commission a exposé les sujets traités les 14 mars et 28 juin. Par exemple, l'opération **DuoDay**, qui a permis plus d'une centaine d'accueils sur une même journée. Si tous se souviendront de cette journée, certains resteront particulièrement marqués, à l'exemple de celles et ceux qui ont pu s'adonner à l'exercice de la présentation d'un bulletin météo, devant un fond vert.

Sur le chiffre de l'emploi, **france●tv** reste globalement à un taux de plus de 5% de travailleurs en situation de handicap...ce qui est particulièrement honorable par rapport à d'autres entreprises comparables, même la performance reste inégale d'un service à l'autre.

A noter : ce taux va être appelé à baisser d'ici 2 ans, en raison de la non prise en compte dans les futurs résultats de la sollicitation d'entreprises sous-traitantes, telles les ESAT. France TV continuera évidemment à travailler avec elles, mais cela ne sera plus intégré dans les futurs taux.



Dans leur avis, les élus ont salué l'effort de l'entreprise pour la visibilité de la diversité dans les antennes. Ils ont souligné par ailleurs la faible application des accords "handicap" dans les filiales, en particulier FTD et FTP.

## 13/ POINT SUR L'AFFECTATION DE LA TAXE D'APPRENTISSAGE

Le montant versé par l'entreprise est resté sensiblement le même. La répartition géographique dépend des établissements avec lesquels nous travaillons. Cela explique donc des versements moindres en Outre-Mer.

Le dispositif va évoluer, avec « l'entrée dans la danse de France Compétences ». Une partie restera néanmoins à la discrétion de l'entreprise, qui pourra verser directement aux écoles.

## 14/ COMMISSION LOGEMENT

La présidente de la commission a présenté les sujets débattus au cours de la commission qui s'est réunie le 9 avril dernier. Parmi ces sujets, l'évolution du dispositif « logement » : il n'existe désormais plus qu'une seule structure, collectant le « 1% logement » (qui s'élève en fait à 0,45%), et proposant divers services. Ces services ont été présentés en détail dans le compte rendu de la réunion.

Pour en prendre connaissance, [cliquez ICI](#)

Les élus restent surpris du **faible nombre de collaborateurs de l'entreprise (35 en 2018) qui ont pu être logés grâce à ce dispositif**. Certes, il nous est expliqué que les propositions peuvent ne pas être en phase avec les attentes des salariés. Ceux-ci souhaitent des logements à proximité de **france●tv**, alors que les critères d'*Action Logement* sont beaucoup plus larges. En tout, ce sont **1500 à 2000 logements qui peuvent être proposés, mais ils sont souvent assez loin...dans une limite de ¾ d'heure néanmoins**.

Par ailleurs, un débat s'est engagé au sujet des salariés des Territoires d'Outre-Mer, qui ne **bénéficient pas du service...pour la bonne raison qu'*Action Logement* n'existe pas dans ces secteurs géographiques, et que la perception du « 1% logement » n'existe pas non plus**.

Enfin, un focus a été effectué sur la dernière innovation du moment : le logement intergénérationnel, pouvant intéresser les salariés pour leurs parents ou enfants, lorsqu'ils sont étudiants.

## 15/ LA SIGNATURE ELECTRONIQUE DES CONTRATS DE TRAVAIL

Une expérimentation a été engagée depuis janvier dernier dans quelques antennes et services, et des avis des collaborateurs concernés ont été recueillis ensuite, par rapport à ce qu'ils en ont pensé. Il ressort de cette consultation que **70% des salariés en question se disent « satisfaits ou très satisfaits », tandis que 15,5% se disent « peu ou pas satisfaits »**. Et **86% disent ne pas avoir rencontré de difficulté**.

La suite, c'est la mise en œuvre progressive de la généralisation, avec l'objectif que tout soit effectif pour la fin 2019.

## 16/ LA MIGRATION DE « MONKIOSQUE »

« **MonKiosque** » est une interface de « *Papyrhus* » accessible à tous les salariés depuis 2014. Ce dernier, dont le nom réel est Pléiades NG, a déjà plus de 13 ans (avec une apparition en 2006, et l'éditeur dit ne pas avoir l'intention de poursuivre son développement).

Par ailleurs, les fonctionnalités de « *MonKiosque* » sont limitées (inaccessible via l'extranet, par exemple).

Un nouvel outil, nommé **HR 4 YOU**, viendrait donc remplacer « **MonKiosque** » sur le futur serveur « *Pléiades E5* ».

Une phase d'homologation est engagée, d'ici janvier 2020. A ce stade, l'avis des élus sera donc recueilli, avant un « grand saut » envisagé vers avril 2020.

La nouvelle interface devrait être plus pratique et plus ergonomique que l'actuelle. Nous verrons bien...



**Prochain CSE central au mois de septembre ou d'octobre !**